

Communiqué de Presse

Unité de Communication de l'Assemblée parlementaire

Réf: 172f08

Tel: +33 3 88 41 31 93

Fax : +33 3 90 21 41 34

pace.com@coe.int

internet: www.coe.int/press



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"l'ex-République yougoslave de Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

John Prescott appelle les parties en Arménie à faire preuve de « retenue et de respect » à la suite des pourparlers

Strasbourg, 10.03.2008 - John Prescott (Royaume-Uni, SOC), rapporteur pour l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) sur les élections en Arménie, a appelé toutes les parties à faire preuve de retenue et de respect et à éviter toute mesure précipitée qui pourrait aggraver les choses, à l'issue de deux jours de réunion avec toutes les parties impliquées des intéressés à Erevan.

« C'est essentiel si nous voulons un dialogue véritable et ouvert » a déclaré M. Prescott. « Je suis convaincu qu'il est possible de résoudre les difficultés actuelles. Cela exige que l'autorité de la Cour constitutionnelle et la décision qu'elle a prise sur le résultat de l'élection présidentielle soient reconnues de tous. L'état d'urgence doit aussi être levé et les droits de l'homme et les libertés individuelles, y compris les droits politiques, doivent être rétablis. Une enquête indépendante doit porter sur les circonstances des événements tragiques du 1^{er} mars qui se sont soldés par 8 morts et de nombreux blessés. Il faudra aussi modifier le code électoral de l'Arménie pour rétablir la confiance dans le système électoral. J'entend indiquer plus précisément, la semaine prochaine, au Président de l'Assemblée parlementaire comment l'Assemblée pourrait jouer un rôle efficace dans le règlement de ce conflit » a ajouté M. Prescott.

M. Prescott a assuré que l'Assemblée ferait tout son possible pour contribuer à régler le différend à la suite de la récente élection présidentielle en Arménie.

En Arménie, M. Prescott a rencontré le Président Kocharian, le Premier ministre et Président élu, Serge Sarkisian, l'ancien Président et candidat, Lévon Ter-Petrosian, assigné de fait à résidence, le président de l'Assemblée nationale, Tigran Torosian, le président de la Cour constitutionnelle, le défenseur des droits de l'homme d'Arménie et le président de la délégation nationale arménienne auprès de l'APCE, Davit Harutiunian, ainsi que d'éminentes personnalités politiques et des membres de la société civile et du corps diplomatique.

La visite éclair était organisée à la demande du Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Lluís Maria de Puig, en coopération avec le président de la délégation de l'Arménie auprès de l'APCE, à la suite de l'instauration de l'état d'urgence.

L'Assemblée comprend 318 membres issus des parlements nationaux des 47 Etats membres.

Président : Lluís Maria de Puig (Espagne, SOC) - Secrétaire Général de l'Assemblée : Mateo Sorinas.

Groupes politiques : PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen); SOC (Groupe Socialiste); GDE (Groupe des Démocrates européens) ; ADLE (Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe); GUE (Groupe pour la Gauche unitaire européenne).